Marrakech (Maroc) : Interdiction de la conférence « terre et droit au développement »

lundi 4 juillet 2016, par ATTAC-CADTM Maroc (Date de rédaction antérieure : 2 juillet 2016).

Les autorités marocaines continuent de s'acharner sur les organisations de lutte dont ATTAC CADTM Maroc

Hier, vendredi 1 juillet, les autorités de la ville de Marrakech ont interdit une conférence intitulée « terre et droit au développement » que comptaient organiser collectivement ATTAC CADTM Maroc (groupe local), la section de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme et le réseau Amazigh pour la Citoyenneté. Elles ont fermé et empêché l'accès à la salle des réunions du conseil communale qui a été réservée et payée en avance.

Les organisateurs ont alors organisé un sit-in dénonçant cette interdiction qui bafoue le simple droit d'organiser une discussion dans une salle publique. Il est à rappeler que l'université de printemps d'ATTAC CADTM Maroc a déjà été interdite à Marrakech même en avril dernier. Et c'est cette ville même qui abritera la COP22 du 8 au 17 novembre 2016. C'est un message de l'Etat marocain pour intimider les organisations qui se mobilisent pour défendre une autre approche citoyenne de la justice climatique. Il s'insère dans un contexte de répression généralisée et limitation des libertés publiques pour anticiper les résistances et faire passer les différentes réformes qui détruisent les acquis : réforme des retraites des fonctionnaires, généralisation des CDD dans la fonction publique, privatisation de l'enseignement et les services de santé, etc. Mais les contestations sociales augmentent et la détermination de ceux et celles qui luttent pour défendre leurs droits est de plus en plus forte et nécessite l'élargissement de la solidarité.

Omar Aziki
Secrétaire général d'ATTAC CADTM Maroc